



# Berry Numérique



Rapport d'activité  
2022

# SOMMAIRE

**Le mot du Président**

**1**

**La vie des services**

**2**

**Comité syndical et instances**

**3**

**Activité 2022 et faits marquants**

**4**

**Synthèse financière**

**5**

**Bilan et perspectives**

**6**



## 1. Le mot du Président

L'année 2022 marque progressivement le basculement de l'activité fibre optique d'une logique de construction à une logique d'exploitation.

Concernant la construction, les équipes de Berry THD sont pleinement opérationnelles et le premier jalon contractuel d'août 2022 a été respecté. Un suivi rigoureux et très régulier des équipes de Berry Numérique reste nécessaire mais la perspective d'une couverture fibre intégrale d'ici 2025 devient progressivement de plus en plus concrète. La phase 1, dont les travaux se sont terminés en 2022, pourra faire l'objet d'un bilan technique et financier dans le courant de l'année 2023.

Concernant l'exploitation, Berry Numérique s'est fortement mobilisé avec son délégataire au niveau national pour essayer de faire évoluer les pratiques associées au raccordement des locaux à la fibre optique et au célèbre mode « STOC ». Plusieurs actions ont ainsi été menées : fédération des acteurs du numérique sur une quarantaine de départements pour la publication d'un communiqué de presse commun en avril 2022, mobilisation autour d'une proposition de loi déposée au Sénat par M. Patrick Chaize et co-signée par les sénateurs du Cher, prise de paroles lors de différents évènements nationaux... Suite à ces différentes pressions, les opérateurs commerciaux ont annoncé un « plan qualité » en septembre 2022 qui représente une avancée mais qui n'a pour l'instant pas permis de régler les difficultés rencontrées sur le terrain. Cependant, la fourniture des plannings de raccordement a permis de réaliser des premiers « audits à chaud » qui ont confirmé de nombreuses non-conformités lors de la réalisation de ces raccordements. Les efforts sur ce sujet seront poursuivis en 2023.

Au-delà de la fibre optique, l'année 2022 a été marquée par le lancement de l'élaboration de notre schéma directeur des usages et services numériques en partenariat avec l'Indre. Cette démarche ouverte et partenariale doit nous permettre d'identifier des pistes concrètes d'action à mener à court terme afin d'accompagner les acteurs publics locaux dans l'optimisation de leurs politiques publiques.

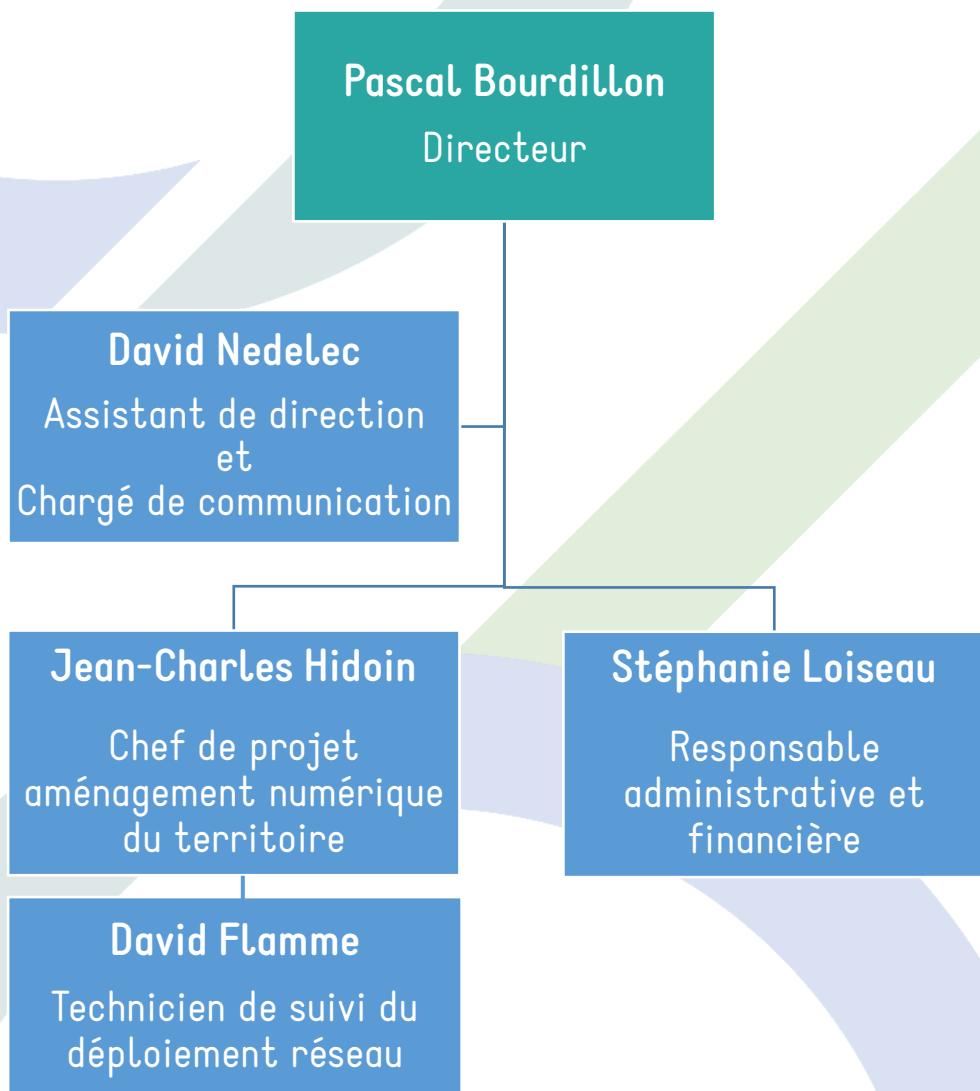
Patrick BARNIER  
Président de Berry Numérique

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Barnier". It is positioned below the typed name and above a large, stylized purple diagonal shape.

## 2. La vie des services

### L'organigramme des services

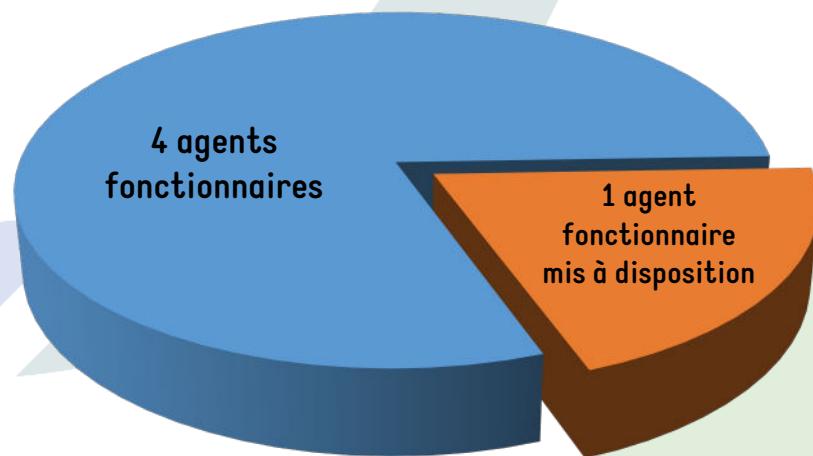
au 31/12/2022



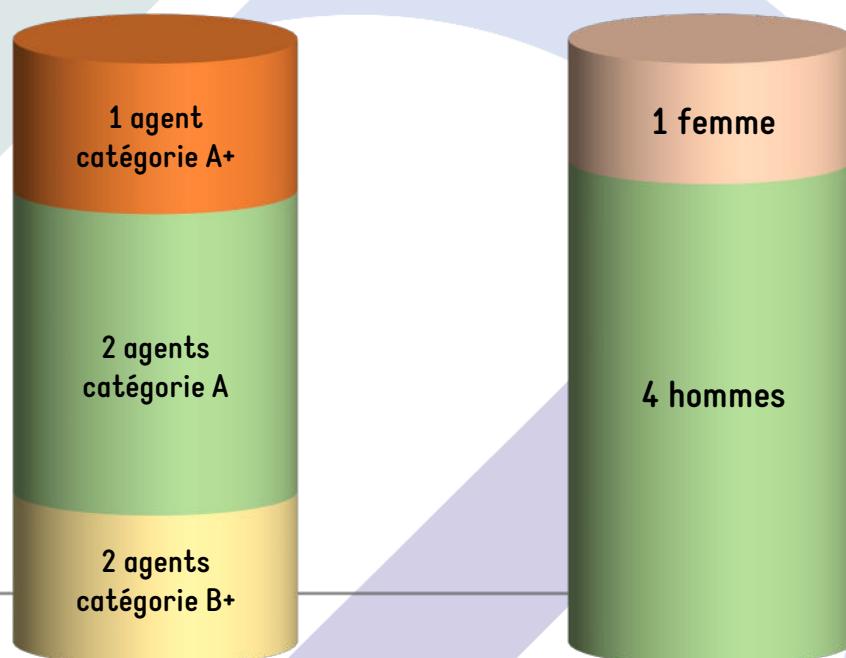
L'équipe est composée de 5 agents à temps plein. Un agent est mis à disposition par le Conseil départemental du Cher, les quatre autres ont été recrutés directement par Berry Numérique.

L'effectif ETP est stable et n'a pas varié sur l'année 2022. Quatre emplois saisonniers ont été créés en renfort des agents sur le festival du Printemps de Bourges pour une durée de 30h.

## Statut des agents de Berry Numérique



## Composition de l'effectif de Berry Numérique



Cadre d'emploi des agents

Répartition homme / femme

### 3. Le Comité syndical

au 31/12/2022

Le Comité syndical est l'instance politique de Berry Numérique. C'est à l'occasion de fréquentes réunions que les orientations de la structure sont définies et concertées avec l'ensemble des institutions membres.

Le Bureau, formation réduite du Comité syndical, est constitué du Président, de trois Vice-présidents et de trois délégués représentant chaque catégorie de membre adhérent (Département du Cher, Région Centre – Val de Loire, les EPCI du Cher).

Berry Numérique n'a connu aucune modification de ses instances en 2022.

Au 31 décembre 2022, la composition des instances de Berry Numérique est la suivante :

#### Président :

*M. Patrick BARNIER (Département du Cher)*

#### Vice-présidents :

*M. Guillaume CREPIN (Région Centre – Val de Loire)*

*M. Daniel FOURRÉ (Département du Cher)*

*M. Gilles GONTHIER (EPCI 18)*

#### Membres du Bureau :

*M. Philippe FOURNIE (Région Centre – Val de Loire)*

*Mme Anne CASSIER (Département du Cher)*

*M. Pierre GROSJEAN (EPCI 18)*

## Les délégués de Berry Numérique

au 31/12/2022

M<sup>me</sup> Régine AUDRY (EPCI)  
M. Philippe AUFON (EPCI)  
M. Patric BAGOT  
(Département du Cher)  
M. Dominique CHAMPAGNE (EPCI)  
M. Fabien CHAUSSÉ (EPCI)  
M. Fabrice CHOLLET (EPCI)  
M. Gérard CLAVIER  
(Département du Cher)  
M. Christophe COQUIN  
(Région Centre – Val de Loire)  
M<sup>me</sup> Bernadette COURIVAUD  
(Département du Cher)  
M. Roger DAGHER (EPCI)  
M<sup>me</sup> Nathalie DE BARTILLAT (EPCI)  
M. Yves DEBONO (EPCI)

M<sup>me</sup> Bénédicte DE CHOULOT  
(Département du Cher)  
M. Frédéric DURANT (EPCI)  
M. Christian GATTEFIN  
(Bourges Plus)  
M. François GRESSET (EPCI)  
M<sup>me</sup> Amanda GRIMONT (EPCI)  
M. Pierre GUIBLIN (EPCI)  
M. Filipe MAIA (EPCI)  
M. Sébastien PERAS (EPCI)  
Mme Laurence RENIER  
(Région Centre – Val de Loire)  
M<sup>me</sup> Marie-Pierre RICHER  
(Département du Cher)  
M. André TEYSSANDIER (EPCI)  
M. François VINCENT (EPCI)

# La vie des instances



Le Comité syndical : dates des réunions et principales décisions :

- Le 25 janvier 2022 : budget primitif 2022 et groupement de commande pour l'élaboration du Schéma Directeur des Usages Numériques (SDUSN) avec l'Indre ;
- Le 20 mai 2022 : Convention de financement FSN pour la phase 2 des déploiements de la fibre optique et avenant n°2 à la convention de DSP avec Berry THD ;
- Le 14 octobre 2022 : Présentation de la démarche SDUSN, rapports d'activités de Berry Fibre Optique et annulation des pénalités de retard de la phase 1 ;
- Le 16 décembre 2022 : avenant n°3 à la convention de DSP avec Berry THD et adhésion de Berry Numérique à la protection sociale complémentaire du centre de gestion.



La CAO et la CDSP

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) composée de 6 délégués ne s'est pas réunie en 2022



La Commission de Délégation de Service Public (CDSP) composée de 6 délégués s'est réunie pour rendre un avis concernant :

- 20 mai 2022 : Présentation du projet d'avenant n°2 à la convention de délégation de service public avec Berry THD,
- 16 décembre 2022 : Présentation du projet d'avenant n°3 à la convention de délégation de service public avec Berry THD.

## 4. Activité 2022 et faits marquants

### 4.1. Très haut débit en fibre optique

#### Concernant le déploiement :

La phase 1 du déploiement de la fibre optique s'est terminée en 2022. Le bilan financier complet de cette phase devra cependant être réalisé en 2023, le temps de finaliser les derniers échanges administratifs et financiers avec les entreprises de travaux d'une part et les financeurs d'autre part.

Les travaux de la phase 2 de déploiement de la fibre optique ont été réalisés conformément aux engagements contractuels présents dans le contrat de DSP signé avec Berry THD. Le jalon du 31/08/2022 a été respecté avec la livraison d'environ 4 000 prises supplémentaires.

L'objectif de l'année 2022 de finaliser la phase 1 du déploiement et de valider le premier jalon de déploiement de la DSP 2 est rempli. Cela a permis d'atteindre 96 000 prises sur la zone publique et un taux de couverture du département d'environ 84%.

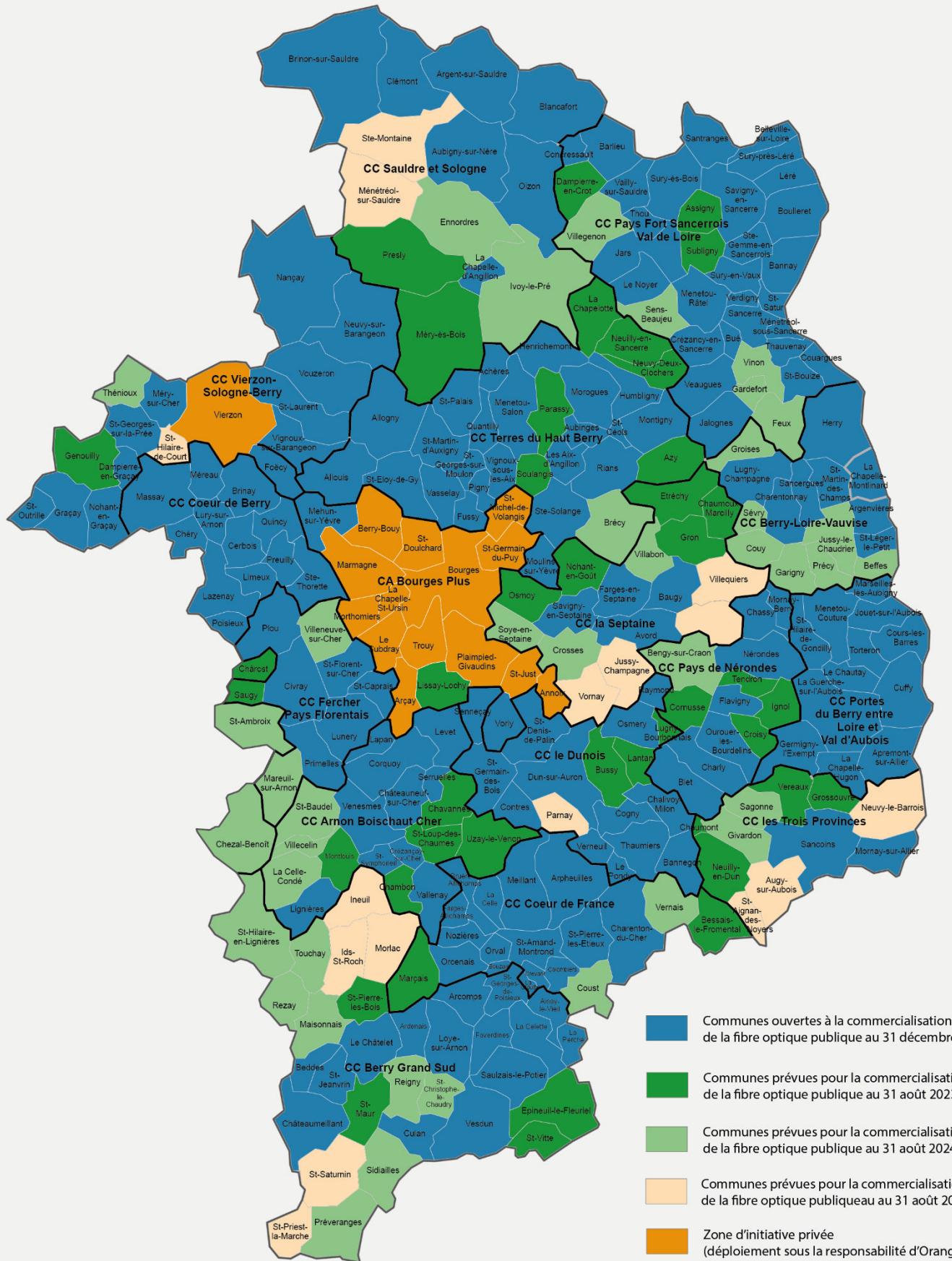
A noter, le déploiement en zone AMII qui s'est très fortement ralenti, Orange annonçant avoir terminé son projet de déploiement, alors que la couverture atteint moins de 95%. Il existe une réelle inquiétude pour l'atteinte de la complétude à 100% sur cette zone d'initiative privée.

#### État des lieux du déploiement de la fibre optique (FttH) Entre la zone privée (AMII) et la zone publique (RIP)

Taux de couverture en fibre optique du Cher (phase 1)	Fin 2021	Fin 2022
Zone privée (Orange)	92%	93%
Zone publique (Berry Numérique)	56%	78%
Département du Cher	70%	84%

# Carte macroscopique de déploiement de la fibre par commune

## Période 2022 - 2025



### Concernant la commercialisation :

Les 4 opérateurs nationaux (Bouygues Télécom, SFR, Free et Orange) sont de plus en plus présents sur le réseau public avec des taux de présence au point de mutualisation d'environ 100% pour Orange et Free, 90% pour Bouygues Télécom et 85% pour SFR. Les opérateurs alternatifs restent présents même si leur nombre d'abonnés reste limité.

Les FAI grand public sur le RIP	
	au 31/12/2022
	Coriolis
	K-Net
	Nordnet
	Ozone
	Videofutur
	Bouygues Télécom
	SFR
	Free
	Orange
	WeAccess

Au 31 décembre 2022, le réseau de fibre optique exploité par Berry THD compte 53 780 abonnés dont 30 000 dans le Cher.

## 4.2. Réseau radio atout18



Attribuée en 2009, la délégation de service public avec Cher Haut Débit, visant à proposer une solution de connexion à Internet en technologie radio dans les zones mal desservies en ADSL, s'est poursuivie en 2022. Avec une date contractuelle de fin prévue pour 2024 et le déploiement de plus en plus large de la fibre optique, ce réseau arrive progressivement en « fin de vie ».

Au 31 décembre 2022, il restait 480 abonnés actifs sur ce réseau.

L'année 2022 a permis de commencer l'arrêt progressif et le démontage des relais devenus inutiles à cause de la présence de la fibre optique.

L'année 2023 devra permettre de préparer la fin du contrat de DSP.

## 4.3. Schéma directeur des Usages et Services Numériques



En parallèle de la complétude du déploiement FttH, l'élaboration d'un Schéma Directeur des Usages et Services Numériques (SDUSN) a été lancé en 2022 afin de définir les orientations, les objectifs et les actions concrètes à mener.

Pour cela, les syndicats mixtes RIP36 et Berry Numérique ont décidé de s'associer dans le cadre d'un groupement de commandes afin de mutualiser le choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.

La première phase de diagnostic a débuté au quatrième trimestre 2022 et l'objectif est d'aboutir à la validation du SDUSN du Cher à l'été 2023.

## 4.4. Une communication continue

La communication institutionnelle de Berry Numérique vise à satisfaire 4 axes complémentaires :

- Développer la notoriété de Berry Numérique au sens large (existence) et fournir des informations ciblées au grand public
- Asseoir et développer l'image de la structure (mission, valeurs, etc.)
- Toucher de nouvelles cibles (au-delà des partenaires publics)
- Accompagner les politiques publiques départementales (collèges, SDIS, EPHAD, etc.)

Pour ce faire, il est nécessaire de simplifier la compréhension des missions et de l'intervention publique, de valoriser les réseaux publics en vue de souscriptions FTTH, de faire connaître les usages numériques associés aux missions de la structure et de lutter contre la désinformation effectuée par les opérateurs privés.

Afin de faire évoluer sa communication pour s'adapter aux usages contemporains, Berry Numérique s'inscrit désormais sur les réseaux sociaux avec un compte Facebook depuis avril 2022 et Instagram depuis août 2022.

Globalement, Berry Numérique a mis en place de vastes opérations de communication dont notamment :

- Création d'un visuel et d'une plaque en dibon « zone fibrée » et organisation de l'évènement « première communes 100% fibrée du Cher » ;
- Publication d'un visuel dans l'annuaire des services publics du Cher ;
- Publication d'un visuel en page face à l'édito de l'annuaire des Maires du Cher ;
- Campagnes d'affichage sur panneaux et radio sur les zones ouvertes à la commercialisation de la fibre optique ;
- Création de visuels, infographies et vidéos publiées sur les réseaux sociaux ;
- Organisation de points presse pour la pose de locaux techniques ;
- Newsletters trimestrielles ;
- Stand sur le salon des Maires du Cher ;
- Stand sur le Printemps de Bourges ;
- Création de tire-bouchons, ballons et vestes logotés ;
- Création d'un flyer avec infographies sur la déclaration de dommage réseau ;
- Dotation d'une hélice holographique avec support.

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de visuels fixes : 28</li> <li>- Spots radio : 343</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Post Facebook publiés : 130</li> <li>- Post Instagram publiés : 65</li> <li>- Visite du site Internet : 23 591</li> </ul> |
|---|--|

## 4.5 Montages contractuels

Afin d'exercer ses missions, Berry Numérique a recours à de nombreux prestataires. Les principaux marchés utilisés en 2022 sont les suivants :



### Concernant le très haut débit FTTH :

- ❖ Délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la Phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher, attribuée à Axione en février 2021.
- ❖ Marché de construction du réseau très haut débit dans le Cher lot 1 et lot 2 [attribué en 2016].
- ❖ Marché de conception et réalisation du réseau de fibre optique sur le département du Cher [attribué en 2019].
- ❖ Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du réseau très haut débit dans le Cher [attribué en 2015].
- ❖ Marché d'assistance technique pour le suivi et le contrôle du réseau de fibre optique construit dans le cadre concessif [attribué en 2021].



### Concernant le réseau radio :

- ❖ Délégation de service public attribué à Nomotech en 2009



### Concernant les prestations de service :

- ❖ Mission de repérage d'amiante et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques [attribué en novembre 2021].
- ❖ Marché relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du schéma directeur des usages et services numériques [attribué en septembre 2022].

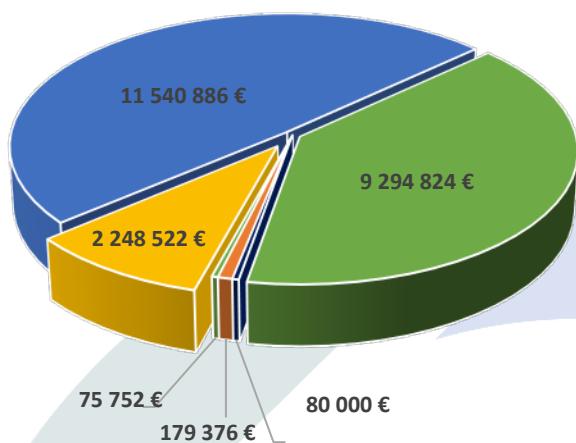
## 5. Synthèse financière

### 5.1. Le budget de Berry Numérique

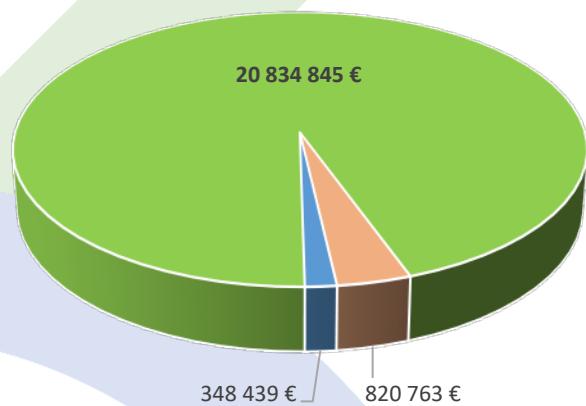
Le budget 2022 de Berry Numérique se décompose de la manière suivante (données extraites du compte administratif 2022) :

#### 5.1.1. Fonctionnement

Recettes de fonctionnement hors opérations d'ordre



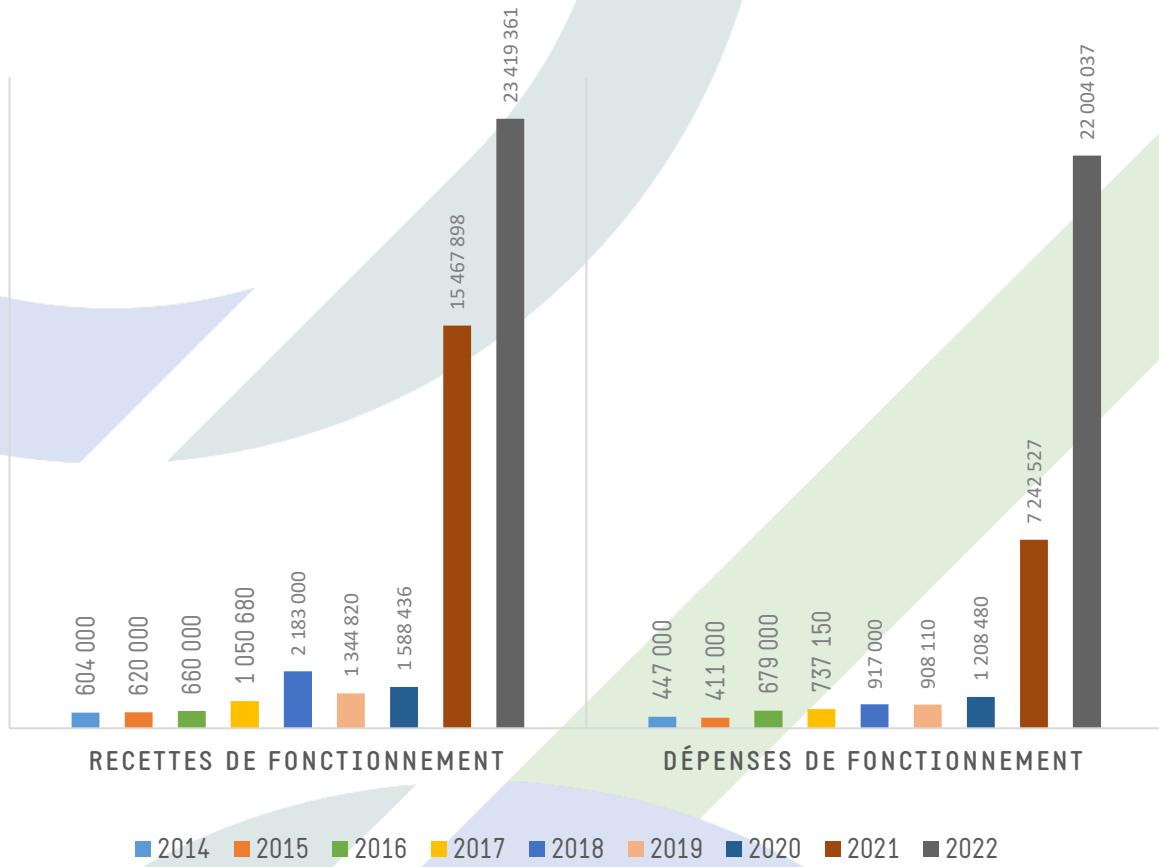
Dépenses de fonctionnement hors opération d'ordre



- Contribution Région Centre - Val de Loire
- Contribution CD18
- Contribution Communautés de communes
- Redevance DSP et produit de gestion courante
- Avance de redevance
- Remboursement part RIP 36 indemnité de résiliation DSP BFO

- Charges à caractère général et exceptionnelles
- Charges de personnel
- Indemnité de résiliation BFO

## EVOLUTIONS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT HORS OPÉRATIONS D'ORDRE



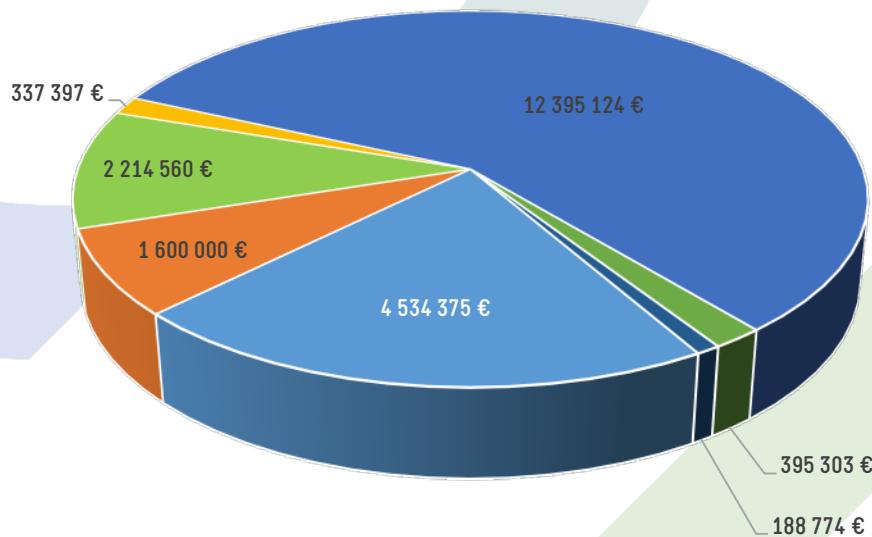
La contribution des collectivités territoriales et notamment des Communautés de communes du Cher demeure stable.

Par contre, les recettes de fonctionnement font état d'un versement exceptionnel d'une part d'une avance de redevance par Berry THD et d'autre part du remboursement par le RIP 36 de la quote-part de l'indemnité de résiliation de la DSP avec Berry Fibre Optique.

De la même manière, une dépense exceptionnelle est constatée et concerne l'indemnité de résiliation totale de la DSP avec Berry Fibre Optique pour un montant de 20 834 845 €.

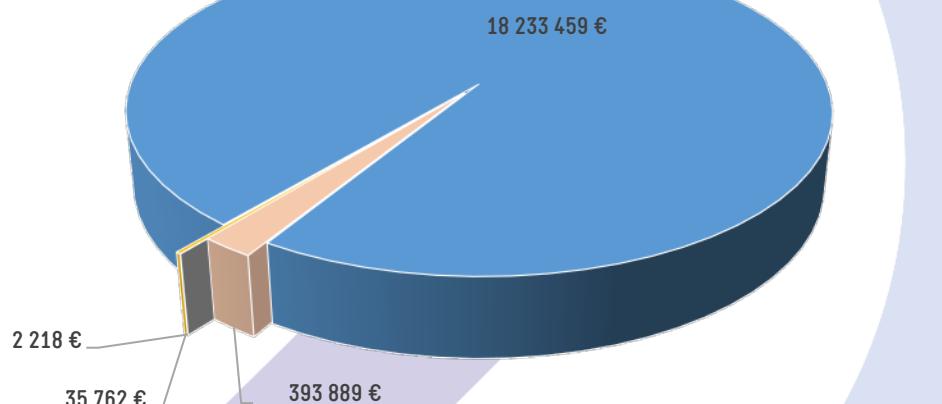
## 5.1.2. Investissement

Recettes d'investissement  
hors opérations d'ordre



- Subvention Région Centre - Val de Loire
- Subvention CD18
- Subvention Communautés de communes
- Remboursement de travaux par Orange
- Subvention Etat
- Fonds de réserve
- Remboursement raccordements et extensions par RIP 36

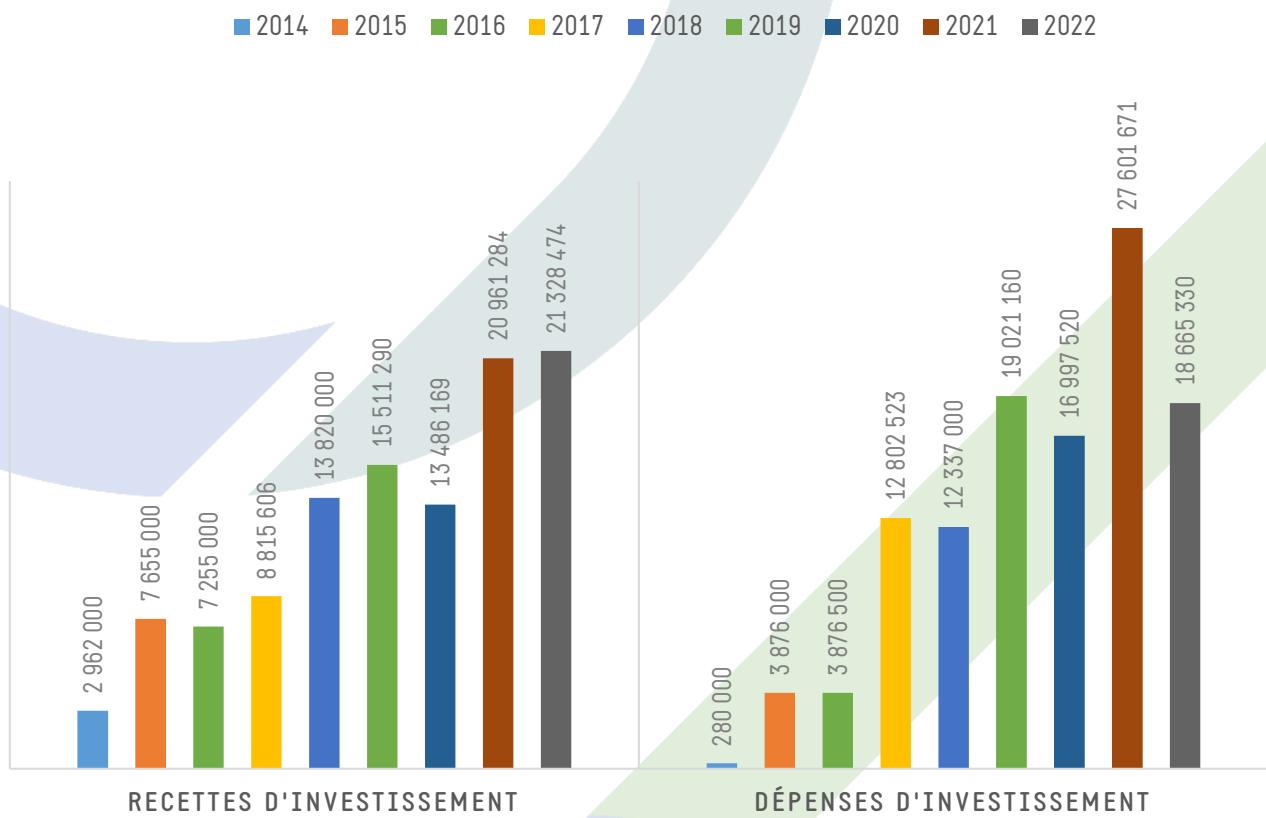
Dépenses d'investissement  
hors opérations d'ordre



- Travaux
- Installation, matériel et outillage

- Raccordement et extensions pour BFO
- Subvention investissement remboursement Cdc Fercher

## EVOLUTIONS DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

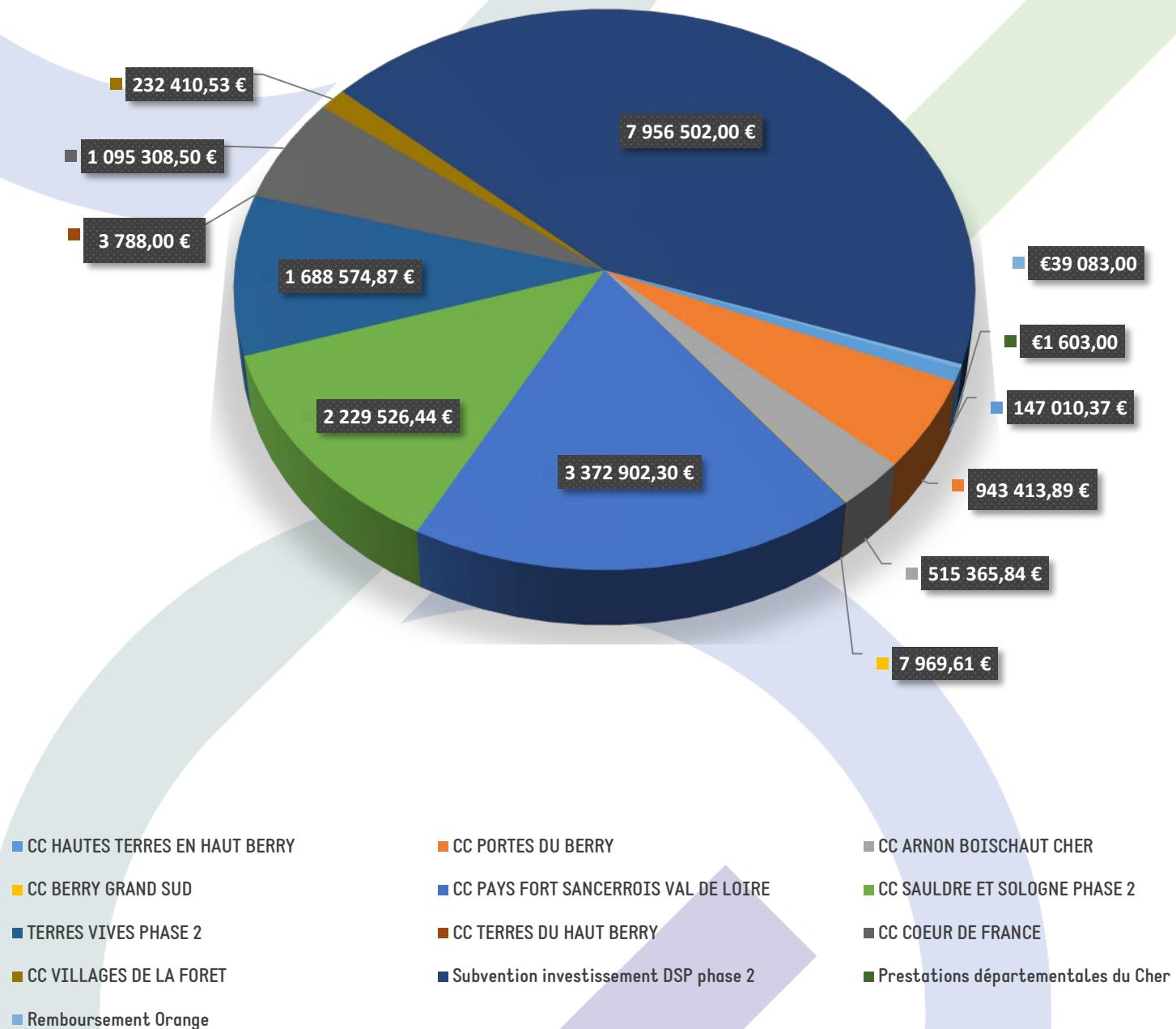


Les recettes d'investissement proviennent :

- ❖ Du Département du Cher conformément à la convention de financement signée sur une période de 5 ans renouvelée fin 2018 ;
- ❖ De la Région Centre – Val de Loire conformément aux conventions signées pour la phase 1 et pour la phase 2 du déploiement fibre optique ;
- ❖ Des Communautés de communes sur lesquelles les travaux ont été engagés conformément aux conventions de financement signées ;
- ❖ De l'État via la convention FSN Phase 1 ;
- ❖ L'Europe n'a versé aucun fonds pour le déploiement en 2022.

Les travaux se sont poursuivis en 2022 avec un nombre de prises construites élevé. Les dépenses d'investissement sont quasi exclusivement consacrées aux déploiements de réseaux afin de finaliser la phase 1 et de poursuivre la phase 2. Ces travaux sont financés par des subventions de l'Etat, de la Région Centre Val de Loire, du département du Cher et des EPCI.

## Ventilation des principales dépenses d'investissement par Communauté de communes



Cela représente au total un montant de plus de 18 233 459,21 € de travaux de déploiement de réseau.

## 6. Bilan et perspectives

Après une année 2022 qui marque la première année de fonctionnement pérenne et intégré du déploiement et de l'exploitation de la fibre optique, avec une seule DSP globale attribuée à Berry THD, l'année 2023 comporte plusieurs objectifs.

Tout d'abord, poursuivre le déploiement du très haut débit avec une montée en charge des travaux réalisés par Berry THD et notamment la réalisation des premières zones de complétude. En parallèle de ces déploiements en zone publique, une attention particulière sera portée aux travaux réalisés par Orange sur la zone AMII car la perspective d'une couverture intégrale de cette zone d'initiative privée est aujourd'hui floue, avec notamment une procédure juridique en cours entre Orange et l'ARCEP.

En parallèle, poursuivre et amplifier les efforts autour de l'amélioration du mode STOC afin de diminuer les nombreuses difficultés rencontrées par les clients finaux dans leur utilisation quotidienne de la fibre optique.

Ces deux objectifs auront une importance toute particulière dans les communes qui ont été retenues par Orange dans son lot 1 d'arrêt du cuivre. En effet, ce projet porté par Orange mais qui va impacter tous les habitants et professionnels, vise à arrêter progressivement le réseau cuivre entre 2025 et 2030. Dans ce cadre, les premières communes n'auront plus de réseau cuivre au 31 janvier 2025. Le Cher joue un rôle de pionnier sur ce sujet au niveau régional car pour ce lot 1, seuls 5 communes de la région ont été retenues par Orange, toutes situées dans le Cher.

Au-delà du déploiement de la fibre optique, l'année 2023 doit également nous permettre de finaliser l'élaboration du schéma directeur des services et usages numériques, qui représente un enjeu très important pour les années à venir.

Enfin, grâce à l'implication de Berry Numérique, l'université du Très Haut Débit aura lieu en 2023 à Bourges : profitons de cet évènement pour fédérer les énergies locales et régionales !